

USM 2023



Adhérez ICI



Pourquoi adhérer à l'USM en 2023 ?

Parce qu'adhérer à l'USM, c'est rejoindre :

Le syndicat majoritaire

L'Union Syndicale des Magistrats est le 1er syndicat de magistrats judiciaires, avec un taux de représentativité de 62,8% obtenu aux dernières élections 2022.

Un syndicat apolitique

Apolitique, l'USM défend l'indépendance de la justice et les intérêts matériels et moraux des magistrats. Elle milite en faveur d'une justice de qualité, respectueuse des justiciables. Le pluralisme de ses membres fait la force de ses positions, transcende les partis-pris idéologiques.

Un syndicat pionnier

L'USM propose à ses adhérents depuis 2011 une assurance de responsabilité professionnelle qui a fait ses preuves.

L'USM a été pionnière dans la lutte contre la souffrance au travail en publiant un livre blanc en 2015.

Pionnière aussi en matière de négociations salariales, parce qu'une rémunération à la hauteur des responsabilités est un gage d'indépendance et de qualité de la justice.

Un syndicat ambitieux

L'USM milite notamment en faveur :

- d'un CSM fort et indépendant, où les magistrats seraient plus nombreux, majoritaires, avec des compétences élargies,
- de l'unité du corps, de l'indépendance du parquet,
- de l'indépendance financière de la justice,
- d'une simplification des voies de recrutement dans la magistrature,
- d'une formation de qualité à l'ENM pour tous les futurs magistrats.

Un syndicat tourné vers l'international

L'USM, membre fondateur de l'Union internationale des magistrats, défend l'indépendance de la justice dans le monde - www.iaj-uim.org



On vous explique nos actions !



Suivez @USM_magistrats



<http://www.union-syndicale-magistrats.org/>